



COLLEGE SANCTIONNE A LA CITE SCOLAIRE DE ST-NAZAIRE SOLIDARITE CONTRE LA REPRESSION !

Manque de moyens humains, dégradation du service public, locaux et matériels vétustes, mise en danger des élèves, les raisons, qui poussent les personnelLES de la Cité scolaire de Saint-Nazaire à se mobiliser, ne manquent pas. Il s'agit selon nos organisations syndicales d'un réel devoir d'alerte pour permettre un accueil digne des lycéenNES dans cet établissement sensible.

A chaque fois, les premiers signaux d'alerte sont ignorés par la Région ou le Rectorat et il faut compter sur la détermination des personnelLES qui interpellent leurs directions et se mobilisent pour obtenir enfin des réponses.

C'est ce qu'a fait un agent de la Région de la Cité scolaire de Saint-Nazaire en novembre dernier. Il a échangé avec un journaliste sur les difficultés que rencontrait le service de restauration scolaire. **Face à l'absence de réponse à ces alertes en interne, il a fait part à la presse des conséquences de la vétusté de la cuisine : gâchis alimentaires, risques sanitaires, condition de travail dégradé...**

Cette alerte montre un réel sens du service public de notre collègue et aurait dû donner lieu à des investissements immédiats pour faire face à ce problème. Au lieu de cela, la Région a fait le choix de la répression pour faire taire toute contestation. **Notre collègue a été sanctionné d'une journée de mise à pied en ce début d'année pour manquement à son devoir de réserve.**

Cette répression ne fera pourtant pas taire la contestation des personnelLES des lycées Aristide Briand et Brossaud-Blancho qui se battent pour l'amélioration du service public d'éducation.

Afin de dénoncer cette répression, afin d'exprimer notre solidarité avec notre collègue sanctionné, afin de réclamer un plan d'investissement et de rénovation pour la Cité scolaire et afin d'obtenir les moyens humains et matériels à la hauteur des besoins, les organisations syndicales CGT éduc'action, SNES FSU, SUD éducation et FO appellent à un rassemblement jeudi 05 février à 12h30 devant la cité scolaire.

Ce rassemblement donnera lieu à la mise en place d'une cagnotte afin de soutenir notre collègue sanctionné. Loin de nous décourager, cette répression ne fait que renforcer notre détermination.

**RASSEMBLEMENT JEUDI 05 FEVRIER
A 12H30 DEVANT LE LYCEE**